



## **Soirée Info ZONE RESIDENTIELLE**

---

**LIEU** : ECOLE 17

**DATE** : Vendredi 12/12/2009 à 20h00

**INTERVENANTS :**

Mme Christine SMEYSTERS, Echevine des Travaux Publics, de la Mobilité et du Développement Durable

Mr. Philippe DEBRY, Chef de cabinet

Madame Muriel Jadoul, IBSR

Mr. Olivier XHONNEUX, Vice-Président du Comité de Quartier Terdelt.

**INVITES :**

Toute boîte quartier cité jardin , salle bien remplie, voir :

- Liste personnes souhaitant être informé du suivi suivi en annexe
- photos sur site : <http://picasaweb.google.com/Julietpapasiera/SoirEInfoZRTerdelt#>

---

**Introduction d'Olivier**

Mot d'introduction Olivier. Présentation Comité Quartier et orateurs  
(slide show-voir annexe)

Présentation du quartier.

Voiries étroites, voire très étroites et en mauvais état. Débat au sujet des trottoirs.

Actions et infos réalisées depuis deux ans. Volonté du comité d'informer les habitants et de soutenir le projet de zone résidentielle (ZR).

Papillon : origine et explication.



### **Mme Smeysters.**

Rappelle le dynamisme du comité de quartier. Le CdQ se mobilise pour des projets et non pas sur des problèmes. Projet ZR concrétisé dans le PCM, plan communal de mobilité : pistes d'action pour les 6 à 8 années à venir. Tentatives de programme européen ont échoué. Notre projet inscrit dans le plan triennal. Projet bientôt dans sa dernière phase.

### **Mme Jadoul IBSR.**

(slide show-voir annexe)

Rendre la rue à ses habitants, d'avantage de convivialité. Cohabitation des usagers sur l'espace public.

ZR définie par une loi du 23/06/78.

Fonction principale : habitat, trafic limité à 100 à 120 v/h, pas de transport en commun.

Aménagement voirie : de plein pied.

Règles de circulation définies par le code de la route et panneau. Piéton peut circuler sur voirie sans entraver la circulation, jeux d'enfants admis, parking autorisé uniquement aux endroits prévus et marqués.

Primordial de ralentir la vitesse automobile en marquant l'entrée de la ZR par panneau et ralentisseur.

Dans la ZR, casser effet de ligne droite, ralentir la vitesse, création d'obstacles et/ou potelets.

Si espaces de jeux, ils doivent être séparés de la circulation, rues à double sens (pas le cas ici), endroits prévus pour croisement.

Terdelt : trottoirs inconfortables et/ou impraticables par leur étroitesse.

Garder le même nombre de stationnements, piéton recevant une plus grande place sur la voirie en pouvant utiliser toute la largeur.

N'est pas une zone piétonne, car dans celle-ci la circulation est interdite sauf à certaines heures.

**Olivier** : présentation (slide show, voir annexe) de la journée de visites dans les autres ZR. Type d'aménagements rencontrés et choix futur à faire en connaissance de cause.

Remarques sur ralentisseur avec passage latéral (qui est trop étroit sur un exemple visité)

### **M. Debry**

(slide show, voir annexe)

Trottoir traversant : matériau de plein pied, la voiture voit la bordure, n'incite pas le transit, pcq difficile de distinguer si il y a une rue.  
Faire un effet de porte avec deux arbres aux entrées des ZR.  
Eviter les lignes droites de plus d'environ 50 m.  
Plusieurs façons de faire, une des plus élégantes étant la chicane. Autres techniques telles bacs à fleurs et/ou ralentisseurs existantes.  
A priori, le filet d'eau est central. Même si rue à double sens, droit de stationner à la fois à gauche et à droite.  
Distance suffisante (0.8 ou 1 m) laissée entre parking et haie ou jardinet.  
Description des exemples d'aménagements et de stationnement.  
Exemples de choix de matériaux, drainants et/ou absorbants, invitation du public à la réflexion/participation.

### **Mme Smeysters.**

Intention de réaliser ZR est décidée, dans le cadre du PCM.  
Plan triennal d'investissements, financés partiellement par la région. Etait inscrit au 2007 -2009, pas réalisé, mis au planning du 2009 – 2012. Etude en 2009, au budget en 2010, début des travaux en 2011. Si tout va bien. Il existe une série de problèmes mais pas de freins venant de la commune. Importance de l'information et d'échanges avec les habitants/comité.  
Espère pouvoir traiter la place Foucart, mais pas sûr, pcq autre budget.  
Espère pouvoir traiter rue Roland.  
Espère aussi réaliser l'autre berme de la rue Foucart.

### **Echanges salle.**

habitant Rue J. Hoste : Penser aux services incendies et ambulance : ils ne sauront plus passer. Attraction des enfants d'autres quartiers qui vont « casser les maisons ».  
Réponse M. Debry : pompiers passent maintenant, alors pourquoi pas dans le futur. Plans systématiquement visionnés par police et pompiers, logiciels calculant les rayons de braquage des véhicules de secours.  
Pas d'installation de pleine de jeux. Pas de retour d'expérience d'attraction négative dans d'autres ZR.

Léon : 44 Decraene : problème de dépôt des enfants à l'école. Demande intervention policière. Deux plaintes.

Réponse : Ce type de plainte est étudié par un comité de mobilité auquel participe aussi la police. Ceci revient souvent sur la table. Mme Smeysters ne peut que relayer cette demande à Mme la Bourgmestre. Le groupe de travail mobilité se penchera peut-être pour résoudre le problème structurellement. Rappelle que pour le bénéfice de la rue, il existe une palette de moyens permettant de clairement éviter les fangios, même dans une rue, en concertation complète.

Rue A Roland : cycliste au quotidien : confrontation et agression voitures, piétons, vélo, s'inquiète de la proximité de son jardin et de la rue.

Rue D. Desmet : pas moyen de marcher sur le trottoir, entrée sur la rue Desmet. Pourquoi deux entrées à l'école.

Réponse : Mme Smeysters relance la question de l'entrée de la Petite Maison à l'échevin de

l'instruction publique.

Salvatore (rue De Craene) : problème sécurité, appel à la police qui n'est jamais arrivée.

Réponse : acter au commissaire, par écrit, faire monter les statistiques.

Rappel de Mme Smeysters : il s'agit projet de mobilité, pas projet de sécurité.

La ZR joue sur la circulation. Les éléments physiques ralentiront d'office la vitesse.

Problème de quartier riverain (zone bleue).

Réponse : si effet de report, email ou coup de fil à la commune qui verra si une extension vers notre quartier est nécessaire. Efficace en journée, mais si problèmes de stationnement, à 99% ce sont des riverains après 18h et là le plan de stationnement n'est d'aucun secours.

Report existant rue Desmet/ De Craene et Vanderstappen (plan mobilité sur Evere limitrophe).

Envoyer mail Bourgmestre.

Incrédulité dans projet. « Le papillon est encore une chenille ».

Avantage de réunions d'information, anticipations avant la mise en place de l'enquête publique.

Rue Joseph Wauters : pas reprise dans ce projet ?

Reponse de Mme Smeysters : Suite à intervention très active (interpellation au conseil communal) du comité Wauters, la réflexion a été actée, acté en phase 2 du PCM.

Rue Crains : problèmes techniques de conduites si abaissement du niveau de trottoir.

Réponse de M Debry : Aucun problème technique.

Rue J.hoste : Ne pas supprimer les autorisations accordées pour les jardinets.

Réponse de Mme Smeysters : le projet de ZR n'est pas lié à cette éventuelle suppression. Débat dans la salle sur les parkings autorisés, avec permis, sans permis, permis à durée déterminée.

Nadine, rue c vanderstappen : cycliste, que faire pour les cyclistes, peut-on imaginer un parking cycliste protégé.

Réponse Mme Smeysters: oui, il existe les vélobox (150 cm x 100 l x 150 long). La commune les place là où il y a de la demande. L'info peut-être pas passée dans cité jardin, parce que pas de demande issue du quartier. Un box sera placé place Guffens parce qu'il y a une demande. Il faut écrire pour poser sa candidature.

Olivier ajoute : Comité rêve encore plus, projet quartier développement durable et étude souhaitée sur projet harmonieux s'intégrant à architecture quartier+ rêve de parking commun sous la place Foucart .

Rue Decraene, aire de parking sur jardinets soumise à permis d'urbanisme et autorisation de stationnement. Toutes ces places permettent de dégager du parking.

Réponse Mme Smeysters M Debry : Etude pour faire règlement communal différentiel en cours, quartier Terdelt et Fleurs. Sera étudié dans le cadre du règlement communal d'urbanisme.

Relayer la demande à Mme Jodoigne.  
Normalement, il n'y a pas de permis à durée limitée.

Il est possible de travailler avec des chicanes pour éviter perte de parking au niveau des entrées de garage.

Rue Th Coopman : propose une station de car sharing, peut-être place Foucart.

Réponse : deux stations existantes doublées et deux stations nouvelles.

Réponse d'Amélie Grégoire conseillère en mobilité : deux stations prévues en 2009, Terdelt et Huart Hamoir. La station serait sur la place Terdelt elle-même.

Madeline Mees : rue H Crains, nous gagnons de la place. Bcp de personnes n'ont pas obtenu le permis de bâtir. D'autres l'ont obtenu. Comme le quartier est convivial, les propriétaires des maisons qui ont un jardinet « parking » tolèrent le parking de voisins devant leur jardinet , d'où gain de place.

Vient ensuite la question « colle » concernant le déneigement du trottoir. Qui fait ?

Parkings privés : question récurrente. Pas lié au projet de mobilité. Voir urbanisme.

Réflexion sur les sens uniques à vélo. SUL.

---

Clôture séance info (avant Q/R personnelle lors du drink) par

- Mme Smeysters, qui souhaite que le projet soit fédérateur et soutenu par tous le quartier.
  - Olivier qui rappelle que l'unanimité ne sera pas possible sur tous les aspects du projet mais que le but du comité est d'informer, pour éviter de se prononcer sur un sujet sans connaissance. Il rappelle l'aspect exceptionnel et valorisant pour le projet du quartier et invite les participants à aller visiter des ZR, notamment à Evere, référence faites aux adresses des ZR dans info bulletin et sur panneau info. La commune souhaite avoir avis des habitants et il faut en profiter, parler au voisin, communiquer vers la commune en direct ou via comité.
-